



# COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

## PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion du 20/07/2023

**Président :** DJEDOU Djamel

**Présents :** FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT, POMMIER Michel.

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :  
**competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr**

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

### COUPE DE FRANCE :

**Merci de consulter les calendriers de vos catégories afin de pouvoir faire les modifications sur Footclub dans le temps impartis.** Les demandes de semaine en semaine peuvent être refusées par la commission.

### INFORMATION FMI :

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres !** L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

**Une personne de permanence est disponible sur le site du district tous les week-ends.**  
**En cas de problème (intempérie, forfait, problème FMI etc) vous devez obligatoirement la contacter.**

**Lorsqu'un match est reporté il sera automatiquement reprogrammé à la première date disponible sur le calendrier. Les clubs doivent anticiper à l'avance cette reprogrammation.**

**Les poules sont disponibles, nous avons fait notre maximum pour prendre en compte les desideratas que vous nous avez transmis.**

**Toutefois si des clubs désirent une modification de poule charge à eux de s'entendre avec un autre club.**  
**Nous vous remercions dans ce cas de faire un mail à [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) avec la boite mail officielle de votre club et le club concerné en copie avant le 31 juillet.**





Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
Séniors G Lever de rideau	Dimanche 13h00	Dimanche entre 12h et 14h
Séniors G	Dimanche 15h00	Dimanche entre 14h et 15h30
Séniors F ou G	Samedi 20h00 (1)	Voir règlement

(1) : Un club peut, dès la parution de la composition de sa poule solliciter la commission des compétitions à programmer toutes ou parties de ses rencontres de la saison à domicile à jouer à 20h00.

**Horaire Légal :** C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire Négocié :** C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

#### Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge :** A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

**Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS** lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.



Responsable FMI : Éric THIVOLLE

**Pour les clubs en entente, il faut bien vérifier que les informations concernant les deux clubs sont paramétrées sur la FMI.**

Responsable D1 et D2 : BRUYAT Pascal

Suite au non-engagement de l'équipe Cruas en D2, le club de Die qui intègre la D2, en terminant meilleur 10ème au cours de la saison 2022/2023.

Pour remplacer l'équipe de Die, c'est le club de ACE qui réintègre la D3, ayant terminé 10ème au cours de la saison 2022/2023.

Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME

Suite au non-engagement de l'équipe réserve de Cruas, de l'équipe réserve de Ruoms et du repêchage du club d'ACE ce sont les clubs de Désaignes, de Trèfle qui restent en D4.

Le club de Valence As Portugais réintègre la D4 après une saison de sommeil.

**La date limite de l'engagement en D5 est au 22 août 2023.**

Responsable délégation : Éric THIVOLLE

### **INFORMATION FMI :**

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres !** L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende.
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

Vous avez la possibilité de faire une demande de délégué à vos frais.

Cette demande doit être faite via l'adresse mail [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) avec la boîte officielle de votre club, 15j avant la date de la rencontre (sauf cas exceptionnel).

**Le club demandeur se verra facturer les frais de délégué.**





Responsable vétérans : FOUYAT Camille

**Si vous envisagez d'inscrire une équipe vétérans pour la saison 2023/2024**, vous pouvez joindre FOUYAT Camille au 06.48.75.81.43 (merci de laisser un message vocal) ou par mail : [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

Responsable Foot diversifié : Michel POMMIER – 06 82 50 24 93 - [mipommier@wanadoo.fr](mailto:mipommier@wanadoo.fr)

**Pour tout renseignement concernant la compétition vous pouvez contacter votre responsable aux coordonnées ci-dessus.**

Le calendrier foot diversifié sera disponible prochainement. Vous pouvez vous engager sur Footclub.





## POULE DE D1 à D4 pour la saison 2023/2024

D1	POULE UNIQUE	D2	POULE A	POULE B		
	AS BERG HELVIE -1 CENTRE ARDECHE 0 -1 CHOMERAC ENT -1 DAVEZIEUX US -1 E S BEAUMONTELEGER -1 HOSTUN -1 MONTELMAR FC -1 MOURS ST EUSEBE -1 O SALAISE RHODIA -2 PORTES HTES CEVENNES -1 ROMANS PS -1 SARRAS SPORTS ENTS S -1		AS CORNAS -1 ANNONAY FC -2 BG VALENCE FC -1 BOULIEU ANN -1 CHAT SUR ISERE -1 FC DU CHATELET -1 HTERIV G SER -1 MAUVES R C -1 PONT LA ROCHE US -1 ST JEAN MUZOLS -1 U S CHANAS SERRIERES -1 U S DAVEZIEUX VIDAL -2	ALLAN FR FOOT -1 AV S SUD ARDECHE -2 CHABEUIL F C -2 CREST AQUISTE -2 DIOIS -1 DONZERE CO 1 FC RHONE VALLEES -2 ROCHEMAURE US 1 RUDMISOIS OLYMPIQUE -1 ST JUST ST MARCEL US -1 US BAS VIVARAIS -1 VALLEE JABRON US 1		
D3	POULE A	POULE B	POULE C	POULE D		
	AS DU DOLON -1 BOURG ARGENTAL -1 CHAVANAY -3 COLOMB S BART -1 FELINES S CYR -1 O SALAISE RHODIA -3 ST ROMAIN SUR -1 ROIFRIEUX AV S -1 ST ALB D'AY -1 US VAL D'AY -1 VALLEE DOUX A -1 VALLIS AUREA FOOT -1	AM S DONATIEENNE -2 BARBIERES BRM -1 BREN FC -1 F C PEAGEOIS -2 FC PLATEAU ARDECHOIS -1 GENISSIEUX AS -1 HERMITAGE FC -1 RCF 07 -2 ST MARTIN VAL -1 TOURNON TAIN -1 VALENCE FC -2 VALENSOLLES -1	A C E FC -1 A S V M -2 ANCONNE U S -1 BEAUFORT/GERV -1 BG V HOMENET -1 FC EYRIEUX EMBROYE -2 FOOTBALL CLUB 540 -1 MALISSARD ET S -1 MONTELIER US -1 PORTOIS FC -1 ST GERVAIS/R -1 US DROME-PROVENCE -1	F C AUBENAS -1 FC MONTELMAR -2 FC ROCHEGUDIEN -1 LUSSAS U S -1 MONTELMAR -2 O CTRE ARDECHE -2 PIERRELATTE -2 ROUSSAS G CON A S -1 ST DIDIER/AUB -1 ST PAUL 3 CH -1 US ST JUST ST MARCEL -2 VALDAINE F C -2		
D4	POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
	CHAVANAY -4 E S BOULIEU LES ANN -2 ENT SARRAS SPORTS S -2 FC DU CHATELET -2 FOOT MT PILAT -2 RAMBERTOIS FC -1 ST JEURE D'AY -1 ST JULIEN MOL -1 TOURNON RC -2 TREFLE F ENT S -1 U S VAL D'AY -2 VILLEVOCANCE AS -1	AS DU PIC -1 AS DU DOLON -2 ASSU -1 CHATEAUNEUF DE GAL -1 CLERIEUX ST BARD GRA -1 ENT ASSBG AMSV 1 FC HAUTERIVES US -2 ST JEAN MUZOLS -2 FC PLATEAU ARDECHOIS -2 HOSTUN -2 LARNAGE SERVE FC -1 ENT S NORD DROME -1	AS CORNAS -2 A S DESAIGNES -1 AM S DONATIEENNE -3 BREN F C -2 CHEYLARD LE -1 MONTMIRAL PAR 1 MONTMEYRAN -1 PEYRINOISE US -1 ST AGREVE S A -1 ST MARCEL VAL AS -1 ST PAUL R JOYEUSE S -1 U S MOURSOISE -2	AC DE L ALLET -1 A S VALENSOLLES -2 CH S ISERE -2 CHAT GOUBET -1 E S BEAUMONTELEGER -2 F C M D A FC BOURG LES VALEN -2 MONTELIER US -2 ROMANS PS -2 US PONT LA ROCHE -2 VAL AS PORTUGAISE -1 VALENCE FC -3	C O DONZEROIS BAIX US -1 ENT S CHOMERACOISE -2 FC PORTOIS -2 FC BAUME MONTSEGUR -1 FC MONTELMAR -3 FC TURQUOISE -1 JS LIVRON -1 SAUZET FC -1 SAVASSE RC -1 ST MONTAN OL -1 U S VALLEE JABRON -2	AS BERG HELVIE -2 ATHLETIC FOOT CEVEN -1 BERZEME FC -1 CHATEAUNEUF RHONE -1 F A L E TEL MELAS -1 ORGNAC L AVEN -1 ST ALB GROSP -1 U S BAS VIVARAIS -2 U S DE VEYRAS -1 USPHC -2 VALLEE OUVREZES -1 VALS LES B -1